

FICHE ENFANT

NOM : PRENOM :
DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE :
SEXE : Fille / Garçon
ECOLE FREQUENTEE :

AUTORISATION SORTIE : L'enfant peut-il rentrer seul après l'étude et/ou les parcours éducatifs ?

Oui / Non

J'INSCRIS MON ENFANT

Deux modes de réservation possibles :

- **ANNUELLEMENT** : réservation effective pour toute l'année
- **OCCASIONNELLEMENT** : réservation à effectuer au moins 8 jours avant

ATTENTION, toute modification doit être effectuée **PLUS DE 8 JOURS** avant l'activité concernée

- Soit en ligne sur le kiosque (muni de votre code famille) lomme.kiosquefamille.fr
- Soit auprès du service Enfance Education par mail à serviceenfanceeducation@mairie-lomme.fr

RESTAURATION SCOLAIRE :

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI

J'inscris mon enfant : Annuellement / Occasionnellement

Régime alimentaire : Menu classique / Menu alternatif (sans viande) / PAI (repas fourni par les parents)

ACCUEIL PERISCOLAIRE : Uniquement pour les parents qui travaillent

Fonctionne les jours de classe, le matin de 7h à 8h30 et le soir de 16h10 à 18h30

Matin : LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI

Soir : LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI

J'inscris mon enfant : Annuellement / Occasionnellement

ETUDES DIRIGÉES :

Fonctionne les jours de classe de 16h10 à 17h25 à l'exception du jour de Parcours Educatifs (ex NAP)

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI

J'inscris mon enfant : Annuellement / Occasionnellement

FICHE ENFANT

PARCOURS EDUCATIFS (EX NAP) :

Fonctionne une après-midi par semaine de 14h à 16h10

ECOLE MATERNELLE

5 périodes :

- De la rentrée scolaire aux vacances d'automne
- Des vacances d'automne aux vacances de fin d'année
- De janvier aux vacances d'hiver
- Des vacances d'hiver aux vacances de printemps
- Des vacances de printemps aux vacances d'été

ECOLE ELEMENTAIRE

3 périodes :

- 1^{er} trimestre
- 2^{ème} trimestre
- 3^{ème} trimestre

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI 2/12 ANS :

Les enfants sont pris en charge à la sortie de l'école à 12h pour le repas obligatoire puis ils rejoignent leur lieu d'activité.

Marais / Mont à camp —> **Ecole Petit Quinquin (maternel) ou Ecole Sévigné (élémentaire)**

Bourg / Mitterrie / Délivrance —> **Ecole Ferry (maternel) ou Maison des enfants (élémentaire)**

J'inscris mon enfant : Annuellement / Occasionnellement

➡ Après 17h30,

- L'enfant peut-il sortir seul ? Oui / Non
- Les enfants dont les parents travaillent peuvent être accueillis jusqu'à 18h30 en garderie selon le secteur ; celle du Petit Quinquin ou celle de Curie

J'inscris mon enfant : Oui / Non



Pour les lommois non scolarisés à Lomme ou en école privée :

Rassemblement à 12h précises et sortie entre 17h et 17h30

Pour les enfants en école maternel :

Ecole Petit Quinquin ou Ecole Ferry

Pour les enfants en école élémentaire :

Ecole Sévigné ou Maison des enfants (accueil à 12h à Roland Lamartine)

J'inscris mon enfant : Annuellement / Occasionnellement

Régime alimentaire : Menu classique / Menu alternatif (sans viande) / PAI (repas fourni par les parents)

Après 17h30, l'enfant peut-il sortir seul ? Oui / Non

J'inscris mon enfant en garderie (Ecole Petit Quinquin ou Curie) : Oui / Non (de 17h30 à 18h30)